

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DEPARTEMENT
DE L'AIN*

L'An deux mille vingt-six, le quinze avril,
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous
la présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la
convocation
15 avril 2025*

Nombre de conseillers présents et représentés : 16

Nombre de pouvoirs : 1

Présents : Mesdames : C. MOINE, Y. TALHI, R. CHEVALLET, M. BOYER, M. CALMELS, I. PICHARD, C. CIMAROSTI.

Messieurs : J-C. CLEMENT, C. MOINE, M. SIMON, J-M. LABROSSE, P. MARTINELLI, P. RICO, E. VEYRUNES, X. BERNARD.

Pouvoir : Monsieur V. RINALDI donne pouvoir à Monsieur J-C. CLEMENT.

Excusées : Mesdames : A. MICHAUD, A. KONDZIELA, L. DEWILDE.

Secrétaire de séance : Monsieur C. MOINE

N°2026.024 Objet – Délibération portant sur la désignation des délégués du Syndicat mixte du PNR du Haut-Jura 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte du PNR du Haut-Jura,

Considérant qu'il convient pour la commune de Sergy de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura,

Considérant que ces délégués devront participer à trois Comités syndicaux organisés chaque année et désigner lors du Comité Syndical d'installation prévu le samedi 20 juin 2026 les 8 représentants du Collège des communes qui siégeront au Bureau du Parc, instance qui se réunit une fois par mois afin d'assurer le suivi régulier des actions et des décisions du Syndicat mixte,

Considérant que de nouveaux statuts du PNR entreront en vigueur en 2027 ; il conviendra, en conséquence, de procéder à la désignation de nouveaux délégués conformément aux règles alors applicables,

Considérant les candidatures de Messieurs : J-M. LABROSSE et X. BERNARD comme titulaires et Messieurs : M. SIMON et P. MARTINELLI comme suppléants

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **DESIGNE** Messieurs LABROSSE et BERNARD comme délégués titulaire ainsi que Messieurs SIMON et MARTINELLI comme délégués suppléants pour la commune de Sergy au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura.
- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente
délibération.

A Sergy, le 21 avril 2026

Le Maire, C. MOINE

